



Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Lycée Français Jean Monnet
 Avenue du lycée français, 9 - 1180 BRUXELLES

TARIFS 2026-2027



DROITS DE 1ère INSCRIPTION (non remboursable)	1.200,00 €
--	------------

TARIF ANNUEL			TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3
			échéance	échéance	échéance
			31/10/2026 = 40%	31/01/2027 = 30%	30/04/2027 = 30%
FRAIS DE SCOLARITE	Maternelle	8.890,00 €	3.556,00 €	2.667,00 €	2.667,00 €
	Elémentaire	8.350,00 €	3.340,00 €	2.505,00 €	2.505,00 €
	Dispositifs linguistiques (classes à parité horaire)	160,00 €	64,00 €	48,00 €	48,00 €
	Dispositif CHAMThé (Classes à horaires Aménagés Musique et Théâtre)	850,00 €	340,00 €	255,00 €	255,00 €
	Collège	10.140,00 €	4.056,00 €	3.042,00 €	3.042,00 €
	Lycée	11.240,00 €	4.496,00 €	3.372,00 €	3.372,00 €
	Sections internationales, Baccalauréat Français International (secondaire) et Bachibac	600,00 €	240,00 €	180,00 €	180,00 €
DEMI-PENSION	Forfait 5 jours (uniquement pour le collège et la maternelle)	1.560,00 €	624,00 €	468,00 €	468,00 €
	Forfait 4 jours (L-Ma-J-V)	1.240,00 €	496,00 €	372,00 €	372,00 €
REPAS-TARTINES	Forfait 4 jours (L-Ma-J-V)	160,00 €	64,00 €	48,00 €	48,00 €
ETUDES SURVEILLEES (élémentaire)	Forfait 5 jours (L-Ma-Me-J-V)	210,00 €	84,00 €	63,00 €	63,00 €
GARDERIE (maternelle + élémentaire)	Forfait 4 jours (L-Ma-J-V)	1.170,00 €	468,00 €	351,00 €	351,00 €
	Forfait 1 jour (Me)	460,00 €	184,00 €	138,00 €	138,00 €

Droits d'inscription aux examens

3ème - Brevet des collèges : 31 euros.
 1ère - Epreuves anticipées de français : 108 euros.
 Terminale - Bac : 214 euros.

Piscine

153 euros par année scolaire et par élève

Déductions sur les frais de scolarité

5% pour le 2ème enfant scolarisé.
 25% pour le 3ème enfant scolarisé.
 50% pour le 4ème enfant scolarisé et au-delà.

Préparations aux certifications linguistiques, aux concours Sciences Po et constitution des dossiers de candidature pour l'enseignement supérieur anglophone

Les tarifs sont communiqués en début d'année scolaire.

Voyages scolaires

Ils sont facturés dans le trimestre correspondant.

Déduction sur les frais de demi-pension

15% pour le 3ème enfant.
 20% pour le 4ème enfant et au-delà.